

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20110516-2011\_00210\_DA-AR



Pour l' "Autorité Compétente"  
Le Département de l'Autonomie



Direction de l'Autonomie Christian FISCHER

Conseil Général  
Haut-Rhin

Colmar, le

2011 00210

ARRETÉ N° 2011.....- DSOL  
Du 16 MAI 2011

Portant modification de la composition des membres du  
Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du Haut-Rhin  
(C.O.D.E.R.P.A.)

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin

- VU la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales (article 57),  
VU la délibération du Conseil Général du 24 juin 2005 relative au rôle, à la composition et au fonctionnement du CODERPA du Haut-Rhin,  
VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général du 17 décembre 2009 portant fixation à 130 du nombre maximum de membres du CODERPA du Haut-Rhin,  
VU l'arrêté n° 2008-00657 du 20 octobre 2008 portant nomination des membres du CODERPA du Haut-Rhin,  
SUR proposition du Directeur Général des Services,

ARRETE

Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté n° 2008 – 00657 du 20 octobre 2008 est modifié comme suit :

**Collège n° 1**

**ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS REPRESENTATIVES DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES AU PLAN LOCAL**

**7. Union Française des Retraités (UFR)**

**Titulaire :**

M. Maurice HOOG  
4 rue Schlaegling  
68700 CERNAY

En remplacement de  
M. Roger KECK

**10. Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière du Haut Rhin**

**Titulaire :**

M. Alain BOSSENS  
31 rue des Armagnacs  
68530 BUHL

En remplacement de  
M. Jean-Claude DONISCHAL

**Collège 2 :**

**PERSONNES EN ACTIVITE AU SEIN DES PRINCIPALES PROFESSIONS CONCERNEES PAR L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES**

**13. Représentant de l'Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)**

**Suppléant :**

Mme Céline FISCHER  
11 rue Alex Bida  
68610 LAUTENBACH

En remplacement de  
Monsieur Jacques JOMBART

**Collège n° 3**

**REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES PRINCIPAUX ORGANISMES QUI PAR LEURS INTERVENTIONS ET LEURS FINANCEMENTS APPORTENT UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE A L'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES**

**3 Représentants de l'Assemblée Départementale du Haut-Rhin**

**Suppléants :**

1. M. Laurent LERCH  
Conseiller Général  
Maire de Masevaux  
Mairie  
68290 MASEVAUX

En remplacement de  
M. Daniel WEBER

2. M. Pierre BIHL  
Vice-Président du Conseil Général  
Conseiller Général  
Maire de Bergheim  
Mairie  
68750 BERGHEIM

En remplacement de  
M. Hubert MIEHE

Titulaire :

3. M. Alain GRAPPE  
Conseiller Général  
Maire d'Orschwihr  
Mairie  
68500 ORSCHWIHR

En remplacement de  
M. Jean-Louis LORRAIN

**7. Représentant de la Mutualité Sociale Agricole d'Alsace (MSA)**

Titulaire :

Mme Marie-Madeleine GNAEDIG  
10 rue de Friesen  
68580 LARGITZEN

En remplacement de  
M. Jean-Louis STOFFEL

Suppléant :

Mme Christiane GOETZ  
9 rue de Guebwiller  
68023 COLMAR Cedex

En remplacement de  
M. Pierre MARCHAL

**Article 2**

Monsieur le Directeur Général des Services du Département et Monsieur le Directeur de l'Autonomie sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans le Bulletin d'Information Officiel du Département.

LE PRÉSIDENT  
  
Charles BUTTNER